d'approvisionnements, le contenu des assiettes des moines, leurs invités, des jours gras comme des jours maigres, vu à travers le regard d'un homme de l'art, enseignant en lycée hôtelier, sur les préparations culinaires « riches en parfums et en goût », et sur cette frontière très floue entre « le nourrir et le soigner ».

Du catalogue prosopographique des chanoines établi par Y. Ballini, « assez complet » pour les xvIII et xvIIII es iècles, se détache la figure de Claude Le Duc, religieux du temps des Lumières. Versé dans les arts, les sciences et techniques, il les met, à l'occasion, au service du quotidien de son abbaye dont deux membres au moins, comme bien d'autres ecclésiastiques de Bretagne, participent aux travaux maçonniques et dont l'itinéraire en la loge de Saint-Brieuc est suivi par Y. Le Bonniec.

Trois articles enfin évoquent la place prise par Beauport dans l'iconographie, fort réduite durant son activité monastique, et consacrant ensuite par la photographie et la carte postale sa réputation, parfois aliénante, de « belle ruine » pittoresque.

L'envergure des sujets abordés est variable et leur intérêt inégal. Le rapport de certains articles avec Beauport est parfois tout relatif et leur juxtaposition déroutante. Malgré les quelques défauts signalés, l'ouvrage se consulte cependant aussi bien qu'il se lit. Un large lectorat y trouvera un intérêt multiple étant donné les angles variés, et parfois inattendus sous lesquels sont abordés l'histoire (que le faux-titre transforme de façon plus juste en « Histoires ») et la vie quotidienne de cette abbaye de prémontrés. Loin d'être un salmigondis de savoirs puisés à des sources diverses comme ce genre de monographie en présente parfois, le présent ouvrage apporte à l'histoire de Beauport des éléments nouveaux et contribue à éclairer l'histoire de cette maison dont la matière à explorer reste encore immense. A.-C. Ballini, qui en est consciente, nous promet dans un prochain ouvrage « les analyses les plus récentes sur les bâtiments – matériaux, construction, architecture – et sur l'évolution du site ». Il rendra encore plus exemplaire l'œuvre d'une association de passionnés qui, en un quart de siècle d'activité, a beaucoup apporté à la sauvegarde, à la notoriété et à la connaissance d'un site longtemps négligé.

Hervé Le Goff

Louis Élégoët et Georges Provost, *Le Folgoët, sanctuaire d'exception*, Spézet, Coop Breizh, 2019, 223 p.

Ce livre, de grand format (22 cm x 28 cm), séduit dès qu'on le prend en main. La qualité de la maquette, la polychromie et la richesse de l'iconographie concourent à en faire un bel objet. Chaque double page comporte au moins une illustration, toujours judicieusement choisie et légendée. Le lecteur pressé peut sauter avec bonheur des bois gravés de Pierre Péron évoquant l'histoire de Salaün ar Foll aux photos récentes du pèlerinage, en passant par les plans aquarellés du xvIIIe siècle.

Et en lisant les conclusions de chaque chapitre, rehaussées par la mise en page, il peut avoir un aperçu synthétique des six siècles d'histoire de ce sanctuaire. Mais cet ouvrage est davantage qu'un guide destiné aux amateurs de belles images. C'est aussi un remarquable livre d'histoire, qui est le fruit d'une recherche approfondie, menée par Georges Provost, pour les siècles antérieurs à la Révolution, et par Louis Élégoët, pour la partie postérieure. Philippe Bonnet y apporte également son concours, par la rédaction d'un chapitre consacré à l'architecture de l'édifice, et une dizaine de plumes supplémentaires ajoutent des éclaircissements, sous la forme d'encarts thématiques, par exemple sur l'orgue, les bannières ou la statuaire.

L'ouvrage suit un plan chronologique et s'ouvre par le passionnant récit de la captation par Le Folgoët de la légende de Salaün ar Foll, ce « fou du bois », qui ne faisait que répéter « Ave Maria », deux mots qui seraient venus orner un lys poussant sur sa tombe. Contrairement à ce qu'affirme la tradition, l'histoire de Salaün n'est pas à l'origine du sanctuaire léonard, mais il s'agit d'une greffe postérieure, qui participe à sa renommée. Le pèlerinage du Folgoët émerge pour sa part à la fin du XIVe siècle, dans des circonstances que la documentation ne permet pas d'éclaircir pleinement. Les habitants du voisinage sont sans doute les initiateurs du pèlerinage, mais c'est le duc Jean V qui jette la lumière sur Le Folgoët en 1422, en posant les bases financières et institutionnelles d'une collégiale, sur laquelle rejaillit rapidement le prestige de la famille ducale. L'union de la Bretagne à la France n'entame pas ce dynamisme, bien au contraire. Les années 1540-1680 correspondent à un âge d'or, au cours duquel Le Folgoët s'affirme comme le pèlerinage le plus important de Basse-Bretagne. Le rayonnement de la Vierge et l'attractivité des foires, érigées officiellement par Henri II en 1547, se renforcent l'un l'autre. Les donations à Notre-Dame du Folgoët débordent largement du Léon et la foire de la fin août, qui dure une quinzaine de jours, attire jusqu'en Normandie, au milieu du xvIIe siècle.

La conjoncture se retourne alors. En qualifiant la période qui court des années 1680 à la Révolution de « creux de la vague », Georges Provost use d'une métaphore maritime appropriée. L'attractivité du sanctuaire semble en effet avoir souffert de l'installation d'un séminaire d'aumôniers de la Marine en 1681, qui éclipse la collégiale. Certes, le séminaire est transféré à Brest dès 1687, mais ce départ conduit simultanément les Jésuites, qui en avaient reçu la direction l'année précédente, à se détourner du Folgoët et à considérer l'ancienne collégiale comme une simple source de revenus. Le service liturgique se dégrade, le nombre des pèlerins chute et la foire est moins attractive. En 1763, l'ancien séminaire des aumôniers est converti en hôpital militaire, ce qui contribue à rejeter dans l'ombre la dimension religieuse du lieu. Avant même la Révolution, des familiers du Folgoët s'interrogent sur la façon de revitaliser l'ancienne collégiale.

Les épreuves de temps ne laissent pas la possibilité d'y répondre, puisque le sanctuaire est vendu comme bien national en 1791 et que le culte s'interrompt,

sans doute dans les mois qui suivent. Mais en 1810, douze personnes des environs s'unissent pour le racheter et le sauver d'une probable destruction. Les bâtiments restent néanmoins dans un « état de dégradations alarmant », comme le constate Mérimée en 1835. La véritable restauration matérielle intervient sous le rectorat de Jean-Marie de La Haye (1859-1882), qui s'appuie sur une conjoncture mariophanique porteuse. Le Grand Pardon de 1873, auquel assistent plus de 30 000 pèlerins, témoigne à la fois de la splendeur retrouvée et de l'affirmation du Folgoët en tant que sanctuaire du Léon, autour duquel l'évêché disparu fait corps. Ce second âge d'or est ponctué d'immenses rassemblements, en particulier lors du couronnement de la Vierge de 1888, au cours duquel Mgr Freppel, alors député, exalta « le peuple du Léon », et lors du cinquantenaire de l'événement, que 80 000 pèlerins fêtèrent en 1938. Le Folgoët est également le théâtre de rassemblements spécialisés, organisés par des mouvements catholiques, et de manifestations politiques. Des dizaines de milliers d'hommes protestèrent ainsi contre l'offensive anticléricale du cartel des gauches le 8 décembre 1924 et affichèrent leur attachement à l'enseignement catholique le 24 avril 1927.

Puis vient le temps de l'effritement, à partir des années 1960, et des interrogations face aux mutations observées. Dans les années 1970, à l'issue d'un rapide renversement des rôles, ce sont les laïques et le maire, plus que le clergé, qui assurent la pérennité du pardon. Les foules sont moins nombreuses que dans les décennies précédentes, mais de belles assistances sont encore observées (25 000 personnes en 1986) et le sanctuaire est encore régulièrement fréquenté par les Léonards qui l'associent à leurs souvenirs d'enfance. L'ouvrage se termine par la description des grands pardons de 2016 et 2017, qui drainent une dizaine de milliers de personnes et demeurent le théâtre d'une riche sociabilité.

Ces vicissitudes sont parfaitement mises en relief par le découpage chronologique opéré. Les dix chapitres esquissent aussi une belle réflexion sur le rapport à l'espace. L'un des mérites des auteurs est en effet de varier les échelles d'analyse et de montrer que le destin du Folgoët se joue à différents niveaux. Jusqu'à la Révolution, le sanctuaire est étroitement lié au pouvoir, breton d'abord, français ensuite, et a pu jouer un rôle fédérateur au lendemain de la guerre de Succession et du mouvement ligueur. Il est aussi un espace d'expression politique, notamment sous la IIIe République, lorsqu'il devient un lieu de rassemblement des opposants à l'anticléricalisme. À une échelle inférieure, Le Folgoët s'affirme comme le cœur religieux du Léon, ce que la cartographie met remarquablement en lumière. La dimension identitaire culmine dans la seconde moitié du XIXe siècle, quand le diocèse de Quimper devient officiellement diocèse de Quimper et Léon et que Le Folgoët regarde avec envie Rumengol et sa Vierge couronnée dès 1858. Entre Le Folgoët, Rumengol et Quimper, siège de l'évêché, on devine un jeu à trois qui pourra faire l'objet de travaux futurs. Enfin, les rapports de force sont aussi locaux, car Le Folgoët supplante Guicquelleau comme chef-lieu de paroisse en 1829.

Le Folgoët, comme les autres sanctuaires d'importance, est bien davantage qu'un lieu de culte. C'est aussi un centre économique, un espace d'expression artistique et politique et un lieu de mémoire, ce dont l'ouvrage rend très bien compte. Celui-ci intéressera au premier chef les Léonards, mais il a vocation à séduire bien au-delà, en particulier parmi les amateurs de patrimoine ou les passionnés d'histoire religieuse. Sous la plume de Georges Provost et de Louis Élégoët, Le Folgoët apparaît en effet comme un splendide miroir des modes, des crises et des élans spirituels qui ont traversé les derniers siècles.

Samuel GICQUEL

Louis Chauris, *Le massif granitique du Huelgoat (Finistère). Pierres – Carrières – Constructions*, Paris, Presses des Mines, coll. « Sciences de la terre et de l'environnement », 2019, 152 p.

On ne présente plus le coruscant Louis Chauris, mémorialiste des pierres⁴³! Depuis de nombreuses années, notre ami régale toutes les sociétés savantes de Bretagne de communications autant scientifiques que poétiques sur son domaine de prédilection, contribuant à le faire aimer, gageure pour ceux qui ne sont pas comme lui naturalistes dans l'âme. Outre une multitude d'articles sur tous les sujets en rapport avec la géologie, qu'elle soit « pure et dure » ou appliquée aux monuments de toutes espèces, il est l'auteur de plusieurs ouvrages de référence, dont *Le kersanton* (2010), qui constituait le premier volume d'une série sur les pierres en Bretagne, l'ouvrage ici présenté en étant le second.

Une esquisse géologique, bien qu'hérissée de termes techniques (des périphrases seraient inappropriées pour remplacer des mots tels l'hermétique « batholite hercynien » ou le joli « pluton », toujours expliqués en note), se laisse lire facilement, et le lecteur n'ignorera plus rien de la cordiérite et de la tourmaline, minéraux constitutifs du granite – avec un « e » pour les géologues, sans « e » pour les bâtisseurs –, du massif du Huelgoat. Son granite fut remarqué depuis belle lurette, non pas tant d'ailleurs pour ses qualités constructives, mais plutôt par la présence des boules qui intriguèrent en ces lieux outrageusement romantiques plusieurs générations de voyageurs, le premier semblant être en 1784 l'inspecteur général des mines Antoine Monnet, suivi, fin octobre 1794, par Jacques Cambry, dont le voyage fut annoté en 1836 par le curieux – dans tous les sens du terme – chevalier de Fréminville. Ce dernier attira probablement l'attention d'un autre marin, Félix Marant-Boissauveur, lequel dessina, et il fut le tout premier, le 6 juillet 1843, les *Rochers de la Cascade près de la mine du helgoët* : remercions ici publiquement Louis Chauris de nous avoir offert

^{43.} Beaulieu, François de et Dubois, Xavier, « Louis Chauris. La mémoire des pierres », *ArMen*, nº 226, septembre-octobre 2018, p. 8-11.